

JARDINS DE COCAGNE Sézegnin, le 28 juin 2012

Ch. Plantées 66

1285 Sézegnin

www.cocagne.ch/E-mail cocagne@cocagne.ch

022 734.28.36 fax CCP 12-1652-9

Tél. jardin 022 756.34.45 surtout mercredi et jeudi,

A vos éventails,

La chaleur nous arrive, du coup on fond tranquille.

Mais n'oubliez pas qu'il a y du boulot et qu'il en y en aura pendant tout l'été.

Nous comptons sur vous les lundis, les mercredis, les jeudis et les samedis.

Jusqu'à présent vous avez assuré donc on recompte sur vous.

Il faut récolter trois fois par semaine les courgettes, les légumes fruits arrivent.

Les haricots de même alors va falloir cueillir.

En même temps on plante des poireaux pour janvier..perspectives...

Et on se demande comment on va faire la fête le 1^{er} septembre.

Donc on cherche de la musique classique pour un brunch vers 13h en plein champ si le temps le permet, ou dans une serre.

Un groupe de musique pour danser le soir après la soupe, il semble que le ou la DJ soit trouvée.

Nous pouvons payer grâce au bénéfice du bar... les prix seront en fonction des coûts.

Il est aussi possible de travailler au chapeau.

Résumé de notre réunion de fêtard, c'est plus simple que de réécrire... Date samedi 1^{er} septembre

Insister sur le besoin de petites mains pour préparer la fête et que la fête se prépare ensemble

Besoin des coopérateurs-trices pour couper les légumes pour la soupe, la déco, installer les tables, faire les rangements le lendemain

Inviter les coopérateurs-trices à amener leurs jeux, des T-shirts pour la sérigraphie et de la vaisselle (assiettes, couverts, verres)

Appel groupes musicaux pour le brunch (classique) et pour le concert dansant (contact Matthieu)

Appel pour responsable feu, service de la soupe et organisation de la table des desserts, et animation mât

Inscriptions pour tenir le bar (contact mail cocagne)

Amenez vos houes pour l'initiation au Kta de la houe (contact Laurent)

Le programme pas encore vraiment définitif :

8H30 Café, croissants et début de la préparation de la fête (soupe, déco, tables, etc..)

13H Brunch canadien musical et début de la fête

14H Jeux (pétanque, cube, initiation Kta de la Houe, mikado,...)

15-16 H début du bar 15-17H sérigraphie sur T-shirt

17H présentation de Cocagne Sud 18H Mât de Cocagne

19 H soupe 21H concert DJ après

PRODUITS SUR COMMANDE

Les vacances d'été arrivent, et il n'y aura pas de livraison de produits sur commande les jeudis 2, 9 et 16 août. Toute commande passée après le dimanche 22 juillet 17 heures sera livrée le jeudi 23 août.

Les livraisons de pains, œufs, jus et fromages continuent normalement. Merci de vous y prendre avant le 22 juillet pour vos modifications de commande, nous ne pourrions pas garantir les changements de dernière minute entre le 22 juillet et le 16 août.

Le nouveau site internet fonctionne bien et vous permet de passer commande facilement. N'hésitez pas à demander votre mot de passe pour pouvoir accéder au module des produits sur commande. Cela se fait simplement en allant sur "login" et en suivant les instructions

Nous cherchons des LIVREURS dès le 26 JUILLET et pour les semaines qui suivent!!!

Vos jardiniers,ères

Organisation des demi-journées de travail au jardin

IMPORTANT – important - IMPORTANT – important - IMPORTANT – important -

D'abord un rappel: depuis très longtemps, les membres de la coopérative doivent répartir leurs demi-journées de travail au jardin selon un calendrier en périodes:

- **Grandes Parts:** 4 demi-journées, une à chaque saison, la 1^{ère} avant fin avril, la 2^{ème} en mai-juin, la 3^{ème} en juillet-août, la 4^{ème} avant fin novembre;
- **Petites Parts:** 3 demi-journées, une par saison, à partir de mai-juin au plus tard.

De plus, il vous est demandé de vous inscrire à l'avance, soit en utilisant le site internet et en vous y inscrivant - c'est la solution la plus pratique pour nous et on vous y encourage fortement - soit en téléphonant au jardin.

Tout cela afin que le travail des coopératrices-eurs soit une réelle aide aux jardiniers-ères, que ceux-ci puissent planifier le travail en connaissance de cause et, au cas où le besoin s'en fait sentir, engager des aides-jardiniers ponctuels.

C'est magnifique lorsque ça marche!

Hélas, depuis quelque temps, nous déplorons un certain laxisme de la part de nos chers membres... laxisme qui a pour conséquence fâcheuse, entre autres, de laisser les jardiniers-ères seuls, justement au moment où il y aurait besoin de beaucoup de bras!!! par exemple, en été, lorsque le bord du lac est si tentant et les mauvaises herbes envahissent les légumes...

C'est pourquoi, après de longues hésitations, le comité et les jardiniers-ères ont décidé de mettre en place un système un peu plus incitatif en menaçant de taper dans votre porte-monnaie (pas très original, mais on sait que comme ça, on a des chances de convaincre à une certaine organisation même les plus récalcitrant-e-s).

Décision:

1) **les demi-journées non faites au 31 août seront facturées.** A cette date, les GP doivent avoir fait 3 demi-journées et les PP, 2 demi-journées. Si ce n'est pas le cas, vous devrez payer le nombre de DJ que vous n'avez pas faites, vous ne pourrez pas les rattraper en automne, encore moins en hiver, **SAUF** si vous avez conclu un arrangement es-spécial avec les jardiniers **AVANT** le 31 mars.

2) les jardiniers-ères ne se tordront plus dans tous les sens pour trouver du travail à ceux et celles qui viennent au jardin sans prévenir. Ces derniers-ères s'exposent donc au risque d'avoir fait tout le chemin pour RIEN.

ça fait un peu rigoureux, hein, mais, avouez que c'est pas la mer à boire!!!

Sirop pour faire passer la pilule:

Vous pouvez faire vos demi-journées ou une partie de vos demi-journées en participant aux gros chantiers de récolte des légumes de garde (patates, carottes, etc) à l'automne et à Landecy. Pour cela, il faut être disponible au moment où on aura besoin de vous, sans doute en octobre (mais comment savoir...!) et vous inscrire AVANT le 31 août, auprès de Rudi (078 707 78 83) ou Laurent (079 224 05 46).

Pour le comité et les jardiniers-ères

Michèle